

Plan d'accès :



P.A.S.S.

**Permanences d'Accès
aux Soins et à la Santé**

En bus :

- Ligne 1 (Kermoisan/Keradenec), arrêt Quatre Chemins - Émile Zola
- Ligne 2 (Kerjestin/Petit Guelen), arrêt Hôpital Laennec
- Ligne 5 (Gourvily/Braden), arrêt Émile Zola

Les bus circulent de 6h45 à 20h15.

Contacts :

du lundi au vendredi de 9h à 16h30

☎ : 02 98 52 60 79

mail : sm.social@ch-cornouaille.fr

Service Social

Centre Hospitalier de Cornouaille

14, Avenue Yves Thépot - B.P 1757 - 29 107 QUIMPER cedex

Le public concerné par la PASS :

La Permanence d'Accès aux Soins et à la Santé (PASS) accueille toute personne dépourvue ou en attente d'ouverture de droits à l'assurance maladie (*tous régimes confondus*), ainsi que les patients désocialisés devant être accompagnés dans leurs parcours de soins : migrants en situation régulière ou irrégulière, bénéficiaires des minima sociaux, sans domicile fixe.

Le dispositif P.A.S.S.

Rattachée au Centre Hospitalier de Cornouaille, l'équipe médico-sociale de la P.A.S.S. propose un accès aux soins aux personnes en situation de précarité et les accompagne dans les démarches nécessaires à l'ouverture de leurs droits sociaux.

Permanence sociale

Sur rendez vous

Les lundis et vendredis matin de 9h à 12h

La rencontre préalable avec un Assistant de Service Social permet de coordonner le parcours de soins et d'engager l'ouverture des droits, notamment à une couverture maladie (CMU, AME, soins urgents).

Consultation médicale

Sur rendez vous

Les lundis après midi de 14h à 17h

Si l'état de santé le nécessite, des examens complémentaires peuvent être préconisés et effectués sur le Centre Hospitalier, ainsi qu'une orientation vers des services et structures extérieurs adaptés à votre situation.

Pour joindre la PASS

Un numéro unique : 02 98 52 60 79